

Les sports d'hiver, une pratique de privilégiés

13 février 2018



Les deux tiers des Français ne partent jamais en vacances l'hiver (de début décembre à fin mars) selon le Crédoc [1]. Moins d'un Français sur cinq (17 %) part au moins une fois tous les deux ans, un sur dix tous les ans. Partir skier est encore plus rare : seuls 8 % des Français le font au moins une fois tous les deux ans.

Seuls certains groupes - les cadres (40 %), les hauts revenus [2] (31 %) ou les diplômés du supérieur (33 %) - plient bagages au moins un an sur deux à cette période de l'année. Et encore, parmi ceux qui partent, moins de la moitié vont à la montagne.

Pour partir en congés l'hiver, il faut disposer de congés et en avoir les moyens. Pour ce qui est du ski, les prix sont prohibitifs pour la plupart des ménages, même s'il est vrai que certains salariés des grandes entreprises disposent du soutien d'un comité d'entreprise et que d'autres utilisent leurs réseaux familiaux ou d'amis [3].

Voyager en hiver s'inscrit aussi dans le cadre d'une pratique de loisirs propre à certaines catégories sociales. On part d'autant plus en hiver qu'on a l'habitude d'aller au cinéma, de rencontrer fréquemment des amis ou que l'on pratique régulièrement un sport. Réservés à des populations aisées et friandes d'activités en tous genres, ces séjours constituent, encore plus que les départs d'été, un très fort signe de distinction sociale.

Les sports d'hiver et notamment le ski occupent une grande surface médiatique parce que le tourisme est un enjeu économique, mais aussi parce que le ski fait partie des pratiques de l'univers des journalistes. Il suffit qu'une fraction très réduite de la population se déplace pour alimenter en reportages la télévision et la radio, en complet décalage avec les pratiques de l'immense majorité de la population. La [fréquentation des stations](#) se maintient pour une raison simple : les catégories qui profitent de la neige ne sont pas concernées par la montée du chômage et la baisse des niveaux de vie. Une part croissante de la clientèle vient d'ailleurs de l'étranger.

Période allant de début décembre à la fin du mois de mars
Source : Crédoc - Données 2010 - © Observatoire des inégalités

Les données sur les vacances d'hiver ont disparu

Les données sur les départs en hiver datent de 2010 et ont été publiées par le Crédoc, organisme privé. L'Insee ne publie que quelques données sur le tourisme et ne s'intéresse plus aux congés depuis près de quinze ans. Aucun autre organisme public ne prend le relais. Une pratique très étonnante quand on sait l'importance des loisirs dans les sociétés modernes.

- A lire sur notre site :

[Les inégalités face aux vacances](#)

Photo / © Patrick Poendl - Fotolia.com

[1] « [Un désir de renouveau des vacances d'hiver](#) », enquête *Conditions de vie et Aspirations des Français*, Crédoc, juillet 2010.

[2] Supérieurs à 3 100 euros mensuels par foyer.

[3] Voir notre article « [Qui reçoit des aides financières pour ses vacances ?](#) »

[Partir en vacances n'est pas donné à tout le monde](#)

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Conditions de vie](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-sports-d-hiver-une-pratique-de-privilegies>